

| COMPLIANCE

ETHIQUE - CONFORMITE DES AFFAIRES IMMOBILIERES

12/04/2021 | COMPLIANCE lance ProbitM 2021[®], le premier classement annuel des collectivités locales et de leurs établissements publics locaux en matière de probité.

Au terme d'une enquête menée par l'Agence Française Anticorruption (AFA) en 2018 auprès de l'ensemble des collectivités locales, seulement 7,3% d'entre elles ont mis en place des mesures de prévention de la corruption. L'étude démontre également que 3,5% des agents publics territoriaux ont reçu une formation en matière de prévention des atteintes à la probité, contre 1,5% seulement des élus.

Dans ce contexte, **ProbitM 2021 | COMPLIANCE** est le **premier système de notation et de classement annuel des collectivités locales au regard de l'intégration et de l'application des dispositifs de prévention, de contrôle et d'évaluation des atteintes à la probité** (corruption, conflit d'intérêts, prise illégale d'intérêts) par les élus locaux et fonctionnaires territoriaux.

ProbitM 2021 | COMPLIANCE intègre 14 critères qui correspondent majoritairement aux obligations légales et réglementaires, orientations et recommandations des autorités administratives à destination des acteurs publics en matière de détection, de prévention et de contrôle des risques d'atteinte à la probité. Sont également appréciées, la politique volontariste des exécutifs ciblés et leurs initiatives en matière de prévention des risques d'atteinte à la probité dans leurs rapports aux tiers et leur environnement.

ProbitM 2021 | COMPLIANCE est en cours s'agissant du classement des Métropoles françaises. Le classement sera appliqué en suivant aux Départements, Régions, aux Etablissements publics locaux (EPL) et Offices HLM les plus significatifs en poursuivant toujours le même **objectif d'encouragement des acteurs publics dans la prévention, la détection et le contrôle des risques d'atteinte à la probité**. Les 5 premières collectivités au classement se verront remettre un prix.

Au sujet de | COMPLIANCE – Ethique – Conformité des Affaires immobilières

Notre société intervient en France dans l'audit et le conseil aux banques, intermédiaires en financement participatif et collectivités locales dans leurs rapports éthiques à l'immobilier. Nos missions visent à confirmer l'affectation éthique des financements immobiliers et à assister les collectivités locales quant à l'intégration et au contrôle de critères éthiques dans leurs partenariats avec les opérateurs immobiliers privés. Il s'agit d'un projet collectif qui rassemble des professionnels praticiens du droit pénal des affaires, de la finance et de l'immobilier qui partagent les mêmes valeurs et le même constat sur le besoin de conformité, d'éthique, dans le domaine de l'immobilier en général et de la promotion immobilière en particulier.

Communication – contact : contact@compliance-ethique.fr

Plus d'information sur notre site internet : www.compliance-immobilier.fr